



Luttons tous contre les mariages d'enfants, précoces et forcés pour promouvoir la paix

Rapport annuel des activités réalisées par ARVC RDC 2023.

1

CONTEXTE DU RAPPORT

La RDC est classée en 176^e position sur 188 pays d'après l'Indice d'inégalité de genre de 2016, cela s'observe par des disparités persistantes dans le monde politique, économique et du travail. Les violences basées sur le genre (VBG) représentent un obstacle important à l'engagement total des femmes dans la vie sociale et économique en RDC.

Les taux de prévalence de la VBG en RDC sont élevés. Dans l'ensemble, 52 % des femmes âgées de 15 à 49 ans ont déclaré avoir été victimes de violences physiques et des mariages précoces et forcés au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, tandis que 27 % ont subi des violences sexuelles. Pour les femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont subi des violences physiques, l'agresseur était le plus souvent un mari ou un partenaire actuel (56,8 %).

Tandis que la prévalence de la violence physique à l'encontre des femmes reste élevée, elle est passée de 64 à 52 % pour les femmes âgées de 15 à 49 ans entre 2007 et 2014 selon les données des EDS. La production et la mise en œuvre de ce rapport fait recours à la flexibilité de la politique de financement des projets d'investissement de **Fonds 1 % de développement de Vienna ; la Fondation Mérieux et Disability Council International**, ainsi donc, le projet ARVC2023/FM-FDDV1 devrait contribuer à l'objectif plus large de réduction de la vulnérabilité des femmes et des filles face à la VBG et la promotion à l'hygiène et assainissement en province du Sud Kivu, les interventions ont plus spécifiquement les territoires Uvira, Fizi et Walungu avec des taux élevés de VBG et d'hygiène dégradés au niveau des élèves dans les écoles aussi d'acceptation de VBG par les femmes et les filles.

La République Démocratique du Congo (RDC) possède plus de 50% des réserves d'eau du continent africain mais malgré ce potentiel fabuleux, 33 millions de personnes en milieu rural n'ont pas accès à de l'eau de qualité, aux toilettes et à l'hygiène. Malgré des efforts continus, seulement 52% de la population a accès à un point d'eau amélioré, une toilette et 29% à des installations sanitaires améliorées.

Mais aussi, à cause de la malnutrition résulte de causes multiples dont le faible accès à l'eau potable, à la toilette à des services d'assainissement et au non adoption des pratiques d'hygiène de base. De manière plus générale, l'accès à l'eau de qualité et à des conditions sanitaires et d'hygiène adéquate permettent la prévention de multiples autres maladies d'origine hydrique.

Par ailleurs, la situation de conflits dans la province du sud Kivu facilite la propagation des maladies d'origine hydrique, des infections en raison des mouvements de population importante, des catastrophes naturelles. L'arrivée des déplacés dans des communautés d'accueil, avec un faible taux d'accès à l'eau potable, à des toilettes et à l'hygiène augmente la pression sur les ressources disponibles.

A. PROTECTION

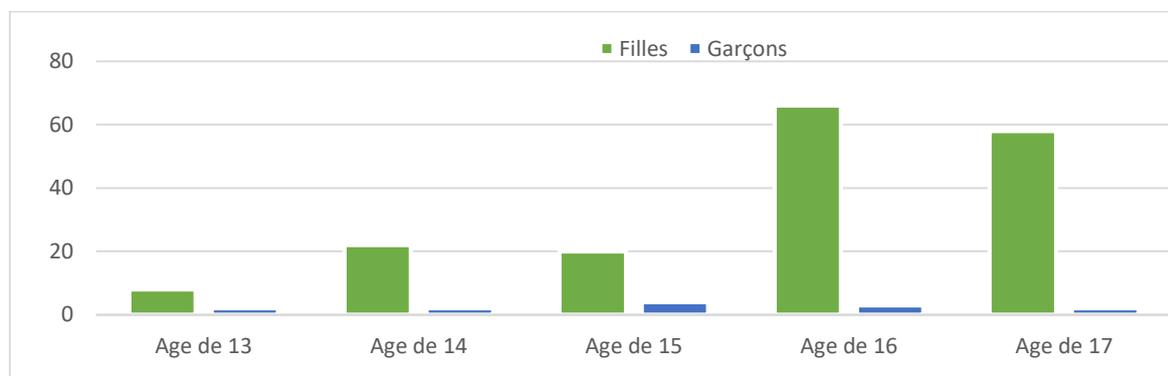
Monitoring des cas de VBG dans la province du Sud Kivu

Dans le cadre de mise en œuvre les activités de monitoring des cas de VBG² en 2023, nous avons identifiés en général 403 cas, dont 347 cas de mariages précoces, 30 cas de mariages forcés et 26 cas d'abus faits aux enfants dans les territoires des Uvira, Fizi et de Walungu dans la province du Sud Kivu en RDC.

a. Mariage précoce / d'enfants

Nous avons identifié 347 cas de mariage précoce/enfants dans les différentes localités des territoires d'Uvira, de Fizi et de Walungu dans la province du Sud Kivu, en République démocratique du Congo, dont la graphique en détail ci-dessous :

Graphique 1. Cas de mariage précoce / enfants annuel 2023.

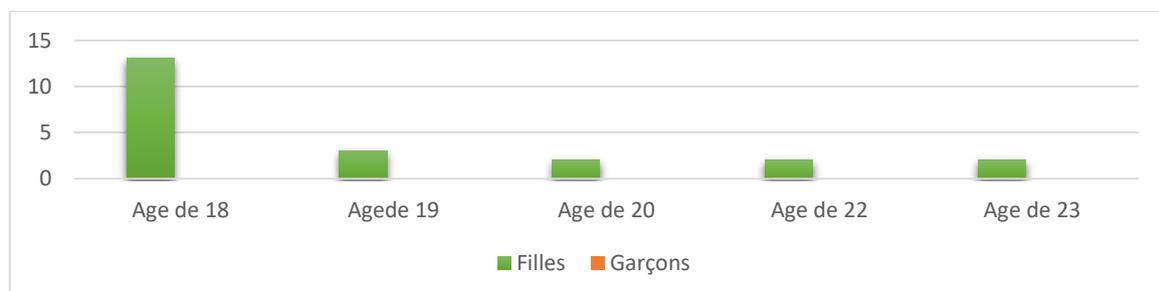


Commentaires : 1) par rapport à la tendance, l'âge de 16 ans avait notifié 66 cas des filles et 3 garçons dont 58 filles et 2 garçons, pour âge de 17 ans, 22 pour 14 ans et 2 garçons, filles et zéro garçon, pour 15 ans 20 filles et 4 garçons, pour 13 ans 8 filles et 2 garçons. 2) Voici comment ils sont en % selon la classification de 100 % : 16 ans soit 38 %, 17 ans soit 33 %, 14 ans soit 13% et 15 ans soit 11 % et 13 ans soit 5 % qui fait un total de 100 %.

b. Mariages forcés

Nous avons identifié 30 cas de mariages forcés dans les différentes localités des territoires de la province du Sud Kivu, en République démocratique du Congo, dont voici le détail dans cette graphique ici en dessous :

Graphique 2. Cas de mariage forcé 2023.



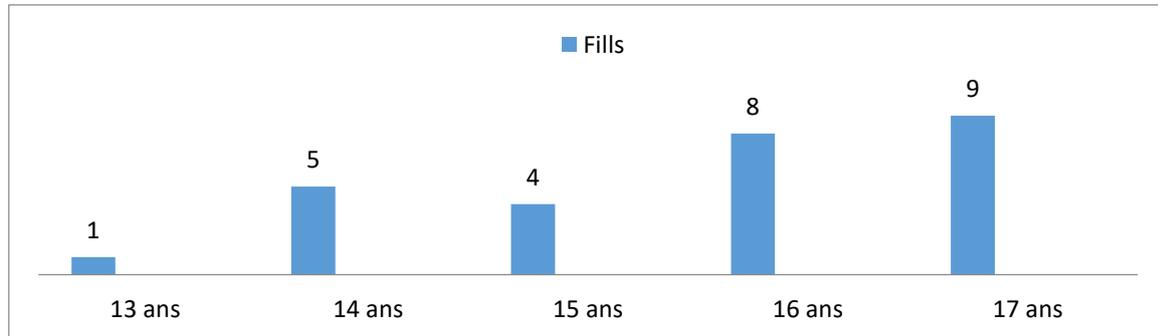
Commentaire : Nous avons 13 cas de l'âge de 18 ans toutes les filles, 3 cas de l'âge de 19 ans toutes les filles, 2 cas toutes les filles âgées de 20 ans, 2 cas identifié de l'âge de 22, 2 pour 23 ans dont toutes sont des filles et zéro garçon. En % selon la classification de 100 % : 18 ans soit 59 %, 19 ans soit 14 %, 20 à 23 ans soit 9 % chacune.

² VBG : Violences basées sur le genre ;

c. Grossesses précoces

Nous avons identifié 27 cas dans les différentes localités des territoires de la province du Sud Kivu, en République démocratique du Congo dont voici la graphique en dessous :

Graphique 3. Cas de Grossesses précoces 2023.

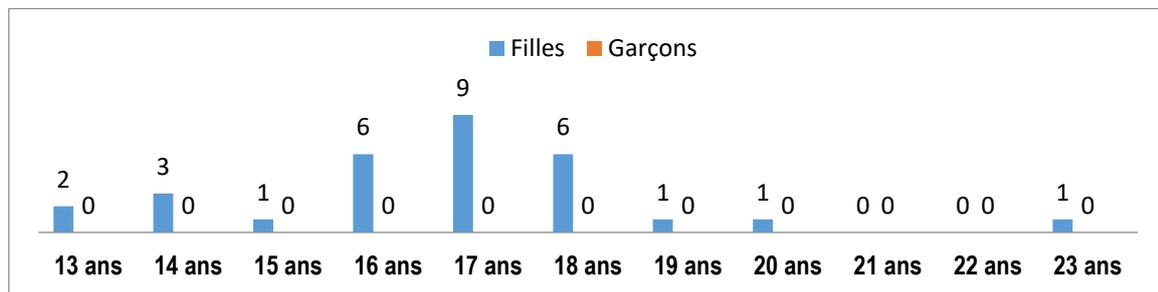


Commentaire : Nous avons 1 cas de l'âge de 13 ans filles, 5 cas de l'âge de 14 ans toutes les filles, 4 cas toutes les filles âgées de 15 ans, 8 cas identifiés âgés de 16 et 17 ans dont toutes sont des filles.

d. Cas de la prise en charge médicale

Nous avons identifié 30 cas dans les différentes localités des territoires de la province du Sud Kivu, en République démocratique du Congo dont voici le graphique en dessous :

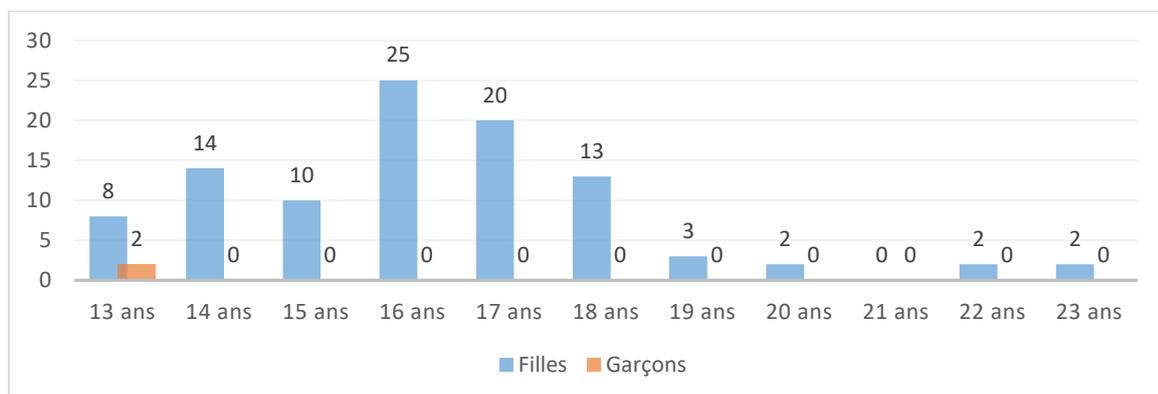
Graphique 4. Cas de mariage forcé et la prise en charge 2023.



e. Cas de prise en charge psychosociale

Nous avons identifié 94 cas dans les différentes localités des territoires de la province du Sud Kivu, en République démocratique du Congo dont voici la graphique en dessous :

Graphique 5. Cas de mariage forcé 2023.



Commentaire : les cas repartis en 32% pour le 16 ans, 26% pour 15 et 17 ans, 11% et 5% pour 13 ans.

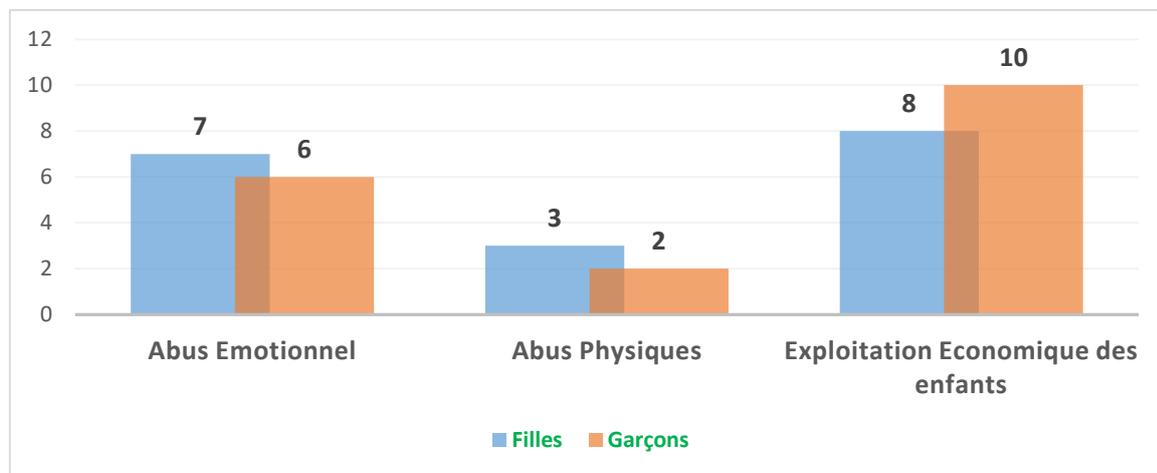
Les problèmes psychologiques identifiés sont :

Présentation des symptômes de traumatismes grave. (Appréciation de la prise en charge par les bénéficiaires (les filles et les membres de la communauté).) (Présentation des négligences communautaire au niveau de famille, voisins et parfois les amies).

f. Autres cas d'abus faits aux enfants

Nous avons identifié 37 cas d'Abus faite aux enfants durant l'année 2023, dont 19 garçons et 18 filles dont leurs âges varie entre 5 – 13 ans dans les différentes localités des territoires de la province du Sud Kivu, en République démocratique du Congo dont voici la graphique en dessous. Et selon la priorité, la ville et territoire d'Uvira est en tête par l'exploitation économique des enfants et suivi de l'abus émotionnel.

Graphique 5. Cas de mariage forcé 2023.



6

g. Sensibilisation communautaire

Objectif : Mobiliser toutes les couches de la communauté locale des territoires de la ville et territoire d'Uvira, Fizi et de Walungu dans la lutte contre les mariages précoces et forcés et afin promouvoir les droits de personnes en situation d'handicap (l'inclusion) à travers des actions de sensibilisation, documentation, recherches et plaidoyer.

Bénéficiaires sensibilisées pour l'année 2023: 51 834 personnes, dont 29 004 jeunes, 16 373 adultes, 1 902 personnes handicapées, 795 IDPS³, 1 760 femmes sages etc...

Les activités réalisées pendant la sensibilisation communautaire sont :

- ❖ Identification des nouveaux cas des mariages précoces, forcés et des grossesses précoces dans les territoires d'intervention ;
- ❖ Sensibilisation communautaire sur la lutte contre les mariages précoces et forcés et des grossesses précoces dans les territoires d'intervention ;
- ❖ 9 ateliers de sensibilisation avec les chefs coutumiers, les leaders locaux, OSC (Organisations de la société civile), femmes leaders, femmes sages, les jeunes (filles & garçons) et les autres membres de la communauté, dans les différentes localités des territoires de Fizi, Uvira et Walungu.
- ❖ Suivi ou visite à domicile des cas (filles) survivantes et victimes de mariages précoces et forcés bénéficiaires de la prise en charge médicale sur l'évolution de la santé et identification des GAP ;

³ IDPS : déplacés interne ;

- ❖ Accompagnement psychosocial avec des visites à domicile des survivantes de mariage précoces et forcés et grossesses précoces au sein du Centre de Santé et dans la communauté ;

Analyse A : S'agissant de la situation de mariage précoce, forcé et des grossesses précoces dans la province du Sud Kivu et plus particulièrement dans les territoires d'Uvira, Fizi et de Walungu, il est remarqué que les enfants âgés de 14, 15, 16, 17 et 18 ans sont plus en risques, comme vous avez trouvé dans la graphique 1 & 2 ci-haut indiqué. Et les causes majeures sont le manque de faible participation des filles à l'éducation, informations sur la santé sexuelle et reproductive au sein de la communauté et dans le programme officiel de l'enseignement national en RDC, la pauvreté au sein de certaines familles en ville tout comme en milieux ruraux, la persistance de l'ignorance de la loi dans certaines familles, arrangement à l'amiable des membres des communautés, l'impunité et faible connaissance des lois portant protection de l'enfant et de la femme dans la province.

Solution A: Pour éradiquer ces phénomènes, il est important → d'instaurer des notions de l'éducation sexuelle et reproductive au niveau de la communauté à tous les niveaux, encadrement des jeunes filles les plus vulnérables dans la communauté à travers → renforcement de réinsertion économique → professionnelle → éducation formelle et non formelle, et du → renforcement de sensibilisation communautaire sur la lutte contre le mariage précoce et forcé .

LETTRE DES BENEFICIAIRES SUR LES TERRAINS

MALENGA BIBISHE Jeannine⁴ âgé de 17 ans, habitant à Kalimange et mère d'un enfant avez écrit ce qui suit « Je me suis demandé pour prendre de soins de ma famille et faire le bien dans le mariage. Pourtant, mon couple a volé en éclats et je me suis retrouvée seule avec toutes les charges de mon fils ». Et là, je me demandais s'il existe-t-il un guide de ma vie par la suite ?

Oui, en général les guides sont-ils là sans doute. Lors d'une séance de sensibilisation des filles dans la salle de réunion de PNMILS Uvira sise notre quartier qui avez comme thème : le mariage précoce source des difficultés des jeunes filles dans les communautés, comme elle a dit Mademoiselle SHUKRANI ETIENNE, j'ai trouvé pourquoi les charges dont je suis responsable sont venues et je suis consciente. Le mariage avant l'âge m'a fait une personne négligée dans ma communauté et même dans ma famille. A-t-elle dit.

« **La sagesse est bonne pour une personne, si elle est trouvée et elle aura des bons sens dans l'avenir** », a-t-elle écrit **MARIAM NDAYIRA** une jeune fille de 16 ans dans le territoire de Fizi, dans sa lettre adressée à l'équipe de l'ARVC Baraka. Dans mon avenir j'ai rêvé devenir la Professeure à l'âge de 5 ans. Mais à l'âge de 16 ans j'ai eu naissance d'un enfant fille et le garçon qui a donné grossesse à prit fuite jusqu'à présent invisible. La famille m'avez chassé à la maison et je me suis réfugié chez ma tante qui n'avez pas de travail et trouver la nourriture pour elle c'était difficile.

Et dit cout, tous les rêves de l'avenir sont bâclés et sans valeur car j'ai perdu mon élan et je suis devenue mère d'un enfant Shandrack MIRINDI.

Actuellement, grâce à l'accompagnement de l'ARVC j'ai commencé à fournir la nourriture à mon enfant et je suis sûr que, j'aurais tout le temps de le scolariser grâce à mon activité de commerce Par cette autonomisation que cette organisation avez réalisée pour moi, je demande que toutes les filles ait de sagesse et n'est pas accepter tout mensonge des hommes, car une fois trouvé ou réalisé leurs besoins ils fuient. A-t-elle conclus **MARIAM**.

⁴ Le nom a été changé depuis son origine et la confidentialité ;



1. DIFFICULTES RENCONTREES

Pendant la mise en œuvre des activités sur le terrain, nous sommes heurtés sur les difficultés suivantes :

- Faible moyen financier pour assurer la prise en charge effective des cas de VBG et plus particulièrement les mariages précoces et forcés ;
- L'augmentation des cas de mariages précoces et forcés et des grossesses précoces identifiés dans la communauté de la province ;
- Faible vulgarisation de l'information sur la santé sexuelle et reproductive au niveau de la communauté dans la province du Sud Kivu en République démocratique du Congo ;
- Taux élevé de la pauvreté au sein de la communauté de Fizi, Uvira et Walungu ;
- Manque de moyen pour la prise en charge juridique et judiciaire et économique des cas de MPF ;
- Les nouveau-né ne sont pas adhésés et acceptation du traitement dans certaines familles difficiles ;
- Manque des moyens dans certaines familles entraine un refus au traitement de la femme parfois à cause d'une ignorance de la gravité de la maladie ;
- L'adhésion et acceptation du traitement du nouveau-né par la famille difficile.

2. Besoins identifiés dans la communauté selon les entretiens différents en protection

Besoins	Activités à mettre	Responsables	Personnes affectées
Juridique (l'accès aux instances judiciaire aux survivantes de VBG suite à la non intégration et la discrimination)	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement juridique et judiciaire des filles en besoins de la justice ; - Organisation des chambres foraine publique ; - Prise en charge de frais de la justice pour les enfants ; - Sensibilisation sur le respect de la dignité humaine au niveau communautaire ; 	Gouvernement ARVC et Partenaires	Les enfants (filles et garçons) ; La communauté
Protection (les violations des droits des enfants et autres personnes sont plus exposées aux VBG)	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation communautaire de la communauté en générale sur la lutte contre le mariage précoce et forcé ; - Accompagnement psychosocial des enfants survivants des mariages précoces et forcés et des grossesses précoces ; - Dénonciation des cas des VBG ; - Vulgarisation des lois et instruments nationaux et internationaux sur les droits de l'enfant ; - Intégration communautaire des VMPF ; - Réinsertion économique et professionnelle ; 	Gouvernement ARVC et Partenaires	Les enfants (filles et garçons) ; La communauté
Education (les enfants ne vont pas à l'école suite aux situations des VBG)	Appui en Kits scolaires (uniforme, cahiers, Bic, chaussures, et autres) des enfants qui manifestent des besoins de l'éducation formelle et non formelle ;	Gouvernement ARVC et Partenaires	Les enfants (filles et garçons)

3. LECONS APRISE dans la protection

De ces activités, nous avons tiré ce qui suit :

- Appropriation des projets par les autorités locales, les jeunes, la société civile et les parents des bénéficiaires du projet ;
- Une effective dénonciation de cas des mariages précoces et forcés à sa complaisance au niveau des communautés de la province dont Uvira, Fizi et Walungu en particulier ;

Recommandations et suggestions pour les VBG / Mariage précoces :

Dans le cadre particulier de protection VBG, voici les recommandations en vue de trouver des solutions au niveau de la communauté dans la lutte contre les mariages précoces et forcés, ainsi que l'éducation sexuelle et reproductive :

Recommandations	Périodes	Responsables
Accompagner ou financer les interventions de lutte contre les mariages précoces, forcés et des grossesses précoces dans la province de Sud Kivu déjà entreprise par ARVC RDC	Immédiatement	Tous
Appuyer des actions de formation professionnelle des métiers pour les jeunes filles dans les territoires de Fizi, Walungu et d'Uvira	Immédiatement	Tous
Accompagner les filles dans la scolarisation (éducation formelle et non formelle).	Juin au septembre	Tous
Construction d'un centre d'apprentissage multisectorielle pour les jeunes filles dans les différents groupements et secteurs dans le Walungu, Fizi et Uvira.	Immédiatement	Tous
Renforcement de la mise en place des actions de l'éducation sexuelle et reproductive à tous les niveaux en République démocratique du Congo.	Immédiatement	Tous
Organiser des sensibilisations et des formations approfondies entre les jeunes filles et leurs parents sur la lutte contre le mariage précoce et forcé et des grossesses précoces.	Immédiatement	Tous
Renforcement de sensibilisation sur le droit de la femme et l'impact et conséquences de mariage précoce et forcé dans le territoire d'Uvira et Ville d'Uvira au Sud Kivu.	Immédiatement	Tous
Disponibiliser les Kits de dignité pour les jeunes filles en âge de procréation dans les territoires de Walungu, Uvira et Fizi.	Immédiatement	Tous
Assurer l'accompagnement juridique et judiciaire pour les survivantes de mariage précoce et forcé en besoins.	Immédiatement	Tous
Création des activités génératrices de revenu (AGR) aux jeunes filles dans le territoire d'Uvira et Ville d'Uvira au Sud Kivu.	Immédiatement	Tous
Renforcer les actions d'accompagnement psychosocial à domicile des jeunes filles survivantes.	Immédiatement	Tous
Il serait mieux de trouver les moyens financiers efficaces pour accompagner les cas de MPF dans la prise en charge juridique et judiciaire et économique.	Immédiatement	Tous
Manque de moyen pour la prise en charge juridique et judiciaire et économique des cas de MPF.	Immédiatement	Tous
Mettre en priorité l'éducation de la jeune fille dans la lutte contre les mariages précoces et forcés dans les groupements, secteurs villages en territoire d'Uvira et Ville d'Uvira au Sud Kivu.	Immédiatement	Tous
Appui en Kits scolaires (uniformes, cahiers, Bic, chaussures, et autres) des enfants qui manifestent des besoins de l'éducation formelle et non formelle.	Immédiatement	Tous

- Procéder à la formation des comités d'hygiène et assainissement et de salubrité ainsi que les brigades scolaires et Construire et/ou réhabiliter des infrastructures scolaires et des enclos pour sécuriser les écoles ainsi que les zones à déchets.



3

4. DIFFICULTÉS ET MESURES DE REPONSE

Besoins	Activités à mettre	Responsables	Personnes affecté
Wash (Eau, Hygiène et Assainissement) et accès aux installations sanitaires et l'hygiène et assainissement en milieu scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de centre de prise en charge des enfants (maternité, salle d'attente) ; - Réhabiliter les installations sanitaires en milieu scolaire ; - Les formations sanitaires et les écoles primaires ne disposent pas de kits de nettoyage, de kits de lavage des mains et entretien des latrines ; - Captage des points d'eau dans les villages visités en vue d'approvisionner l'eau dans les écoles. - Construction et/ou réhabilitation des latrines dans les écoles, séparées selon le sexe et le statut, ainsi que dans les communautés en tenant compte de gestion de l'hygiène menstruelle ainsi que l'accès des personnes à mobilités réduites ; - Dotation dans les écoles en kits WASH, kits d'entretien et nettoyage des latrines, kits d'entretien environnemental ; - Réhabilitation du système de collecte d'eau et Construction des incinérateurs dans la zone à déchets, d'un bac à lessive et installation d'un dispositif de lavage des mains dans les écoles ; - Procéder à la formation des comités d'hygiène et de salubrité ainsi que les brigades scolaires et Construire et/ou réhabiliter des infrastructures scolaires et des enclos pour sécuriser les écoles ainsi que les zones à déchets. 	Gouvernement ARVC et Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants (filles & garçons) ; - Les enseignant(e)s ; - Les membres des communautés.
Education sur l'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> - Appui en Kits hygiéniques dans les écoles ; - Renforcer l'éducation sur l'hygiène en milieu scolaire dans la ville et territoire d'Uvira ; - Renforcement des capacités des jeunes volontaires communautaires dans les FOSA et Ecoles ; 	Gouvernement ARVC et Partenaires	Les enfants (filles et garçons) et les parents
Présence de cholera dans la zone	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation sur la lutte contre le Choléra dans les territoires endémiques dont Uvira et Fizi ; - Lutter contre les infections en milieu scolaire et dans le FOSA dans la province ; - Mettre des sites de chlorations à domicile et sur les lieux de puisage dans les zones endémiques dans la zone d'intervention ; - Installation des dispositifs de lavage des mains dans les lieux publics et plus particulièrement dans les écoles et de FOSA ; - Constructions et réhabilitations des ouvrages hydro sanitaire ; - Distribution des produits de traitement d'eau des malades sortant du centre de traitement de choléra « CTC ». 	Gouvernement ARVC et Partenaires	Les enfants (filles et garçons) et les membres des communautés.

RECOMMANDATIONS ET SUGGESTIONS :

Dans le cadre général, voici les recommandations en vue de trouver solution au niveau de WASH dans la communauté afin de lutter contre les maladies d'origine hydrique et des infections dans les milieux scolaires, les FOSA et dans la communauté :

Recommandations	Périodes	Responsables
Réhabiliter les installations sanitaires dans les milieux scolaires	Immédiatement	Tous
Construction des latrines dans les écoles, dans les FOSA et au niveau de la communauté	Immédiatement	Tous
Mettre en disposition des FOSA et dans les écoles de kits de nettoyage, entretien des latrines et de lavage des mains	Immédiatement	Tous
Captage des points d'eau dans les villages visités en vue d'approvisionner l'eau dans les écoles	Immédiatement	Tous
Construction et/ou réhabilitation des latrines dans les écoles, séparées selon le sexe et le statut, ainsi que dans les communautés en tenant compte de gestion de l'hygiène menstruelle ainsi que l'accès des personnes à mobilité réduite	Immédiatement	Tous
Dotation dans les écoles en kits WASH, kits d'entretien et nettoyage des latrines, kits d'entretien environnemental	Immédiatement	Tous
Réhabilitation du système de collecte d'eau et Construction des incinérateurs dans la zone à déchets, d'un bac à lessive et installation d'un dispositif de lavage des mains dans les écoles	Immédiatement	Tous
Procéder à la formation des comités d'hygiène et de salubrité ainsi que les brigades scolaires et Construire et/ou réhabiliter des infrastructures scolaires et des enclos pour sécuriser les écoles ainsi que les zones à déchets.	Immédiatement	Tous

CONCLUSION

En conclusion nous tenons à remercier les organisations qui ont soutenu la réalisation de ces activités grâce à leur appui financier dont le **Fonds 1% de développement de Vienna ; la Fondation Mérieux et Disability Council International**. Mais aussi, nous félicitons les Cluster WASH et Protection et plus particulièrement le Groupe de travail VBG et de protection de l'enfant (STGTPE) pour leurs accompagnements techniques et les outils qui ont été mis à notre disponibilité en vue de permettre une bonne gestion.

Par ailleurs, nous invitons pour l'année 2024 les organisations nationales, internationales et onusiennes et même des personnes de bonne volonté de soutenir les actions de la promotion de l'hygiène, Eau et assainissement et bien de la protection en général et plus particulièrement la promotion de la jeune fille et femme qui sont les victimes de premier rang de mariages précoces et forcés.

Nous tenons par présenter nos sincères remerciements au Bureau Central de la Zone de Santé d'Uvira, les coordinations des écoles : Islamique, Protestante, Catholique etc... pour leurs implications dans la mise en œuvre des actions de ARVC et sollicitons de plus pour cette année en cours.

Pour **Aide rapide aux victimes des catastrophes**.

Ir Darwin RUKANYAGA ASSUMANI

Coordinateur nationale

